Beaupréau-en-Mauges

CONSEIL DÉLÉGUÉ DE GESTÉ
Réunion du 16 mai 2017

ORDRE DU JOUR

(Présents : P – Excusés : E)

CHAUVIRÉ Alain	P	COUVRAND Erlé	P	PETITE Jeanne-Marie	P
POIRIER Isabelle	P	ÉTOURNEUX Delphine	P	PIOU Marcel	P
COURPAT Philippe	P	FEUILLATRE Françoise	P	RAFFEGEAU Annie	P
PITON Liliane	P	GILBERT Francis	P	SAMSON Gérard	P
BESNARD Michel	P	LEBOEUF Sophie	P		
CHAUVAT Sandrine	E	LE PALLEC Marion	P		
MORILLE Jean-Pierre	P	NOEL Alban	P		

Ordre du jour du Conseil Municipal de Gesté	Avis et/ou Commentaires

N°	Sujets	
1	Communications du maire	Remise des dictionnaires aux élèves partant pour le collège, le 06 juillet 18h30 au restaurant scolaire. Question : les dicos sont-ils toujours utilisés par les collégiens ? la réponse est oui. Réunion publique le 21/06 à 20h30 à la MCL de Gesté, pour faire le point sur la vie de la commune nouvelle.
2	Point sur les travaux de l'église et retour sur la PO du 1er mai.	La société qui a été retenue pour « l'élévateur » de l'église, renonce au marché. Une nouvelle entreprise fait une proposition pour 5500€ de plus. (12K€ environ) Question : est-ce utile d'avoir un élévateur « qui ne servira que très peu » ? le DDTE indique que c'est incontournable. La restauration du clocher : 31K€ Les réseaux : 10K€ Le contrôle des cloches avant remise en marche : 15K€ Les plus-values se chiffrent à 60K€. Cela sera pris sur le budget des investissements de la commune déléguée de Gesté, 30KE non nécessaire pour des volets à la salle de la thévinière et 40KE pour la couverture de l'ecole Rayneau (intégré au projet de construction) Visite du chantier le 1er mai : 650 personnes sont venus voir la construction. Beaucoup de questions, de la satisfaction et pas de mécontentement exprimé.
3	Chemin piétonnier de la Sanguéze.	Le tronçon « Le gué à la Rigaudière » jusqu'au « Petit Moulin » ouvrira le samedi 03 juin 2017. La Cion « inaugurera » le sentier le lundi 29/05 à 14h30
4	Avancement des dossiers, l'école, la Déchaisière.	**Achat « la Déchaisière »** - le propriétaire souhaite maintenant vendre et ne plus garder l'usufruit du bâtiment. L'achat se fait sur la base de 385K€ avec une récupération en loyer de 60K€ minimum. **Construction de classes à l'école Arthur et Marie Rayneau** : le calcul prévisionnel du nombre d'élèves n'est pas simple, car de nombreux paramètres rentrent en ligne de compte. On maîtrise les fratries, on estime les

		naissances et la répartition entre les deux écoles. Construire une classe + une salle de motricité est une évidence, construire une classe complémentaire…c'est une vraie question pour le moment. Les + : le PLU prévoit 14 logements/an, des nouveaux habitants arriveront, des enfants seront scolarisés, aujourd'hui nous sommes à 137 élèves, la question d'une nouvelle classe se pose à partir de 140 élèves. Le delta est faible, il faut prévoir une 2ème classe. Les commissions scolaire et bâtiments se réuniront avec Frédéric Thomas, pour préparer le dossier : réunion à 17h le mardi 6 juin
5	Comptes rendus des commissions.	Besoin de 6 personnes pour des permanences à la fête de la Musique. Vendredi soir 2/06
6	Avis sur le thème : Animation et vie locale	Poser la question aux commerçants de l'intérêt de distribuer le vivre à Gesté, par leur intermédiaire. Donner du flux chez les commerçants. Il est important d'avoir une ou des animations propres à Beaupréau en Mauges, pour que l'entité vive.
7		

Autres sujets	Commentaires	Suivi par…	Fait-le

Séance levée à 22h42